

COMPTE-RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE 2017/2018
ÉCOLE LE PETIT GOBERT
VENDREDI 1 JUIN 2018

Directrice et Présidente du conseil : Mme Marie-Exner

Représentantes de la Mairie : Mme Meslin, M. Feuillault

Enseignantes : Mmes Bussière, Le Bronnec, Pitard, Raffaëlli, Faussurier, Leroy, Mary, Lavigne, Paris

Déléguées ALPEA : Mmes Nadouze, Marcille, Fauvel, Nemar, Ralliard-Rousseau (suppléante)

Délégués FCPE : Mme Flamant-Bocquel, M. Molina, Mme Cerveaux

La séance du conseil d'école a débuté à 18h05. Mme Faussurier rédigera le compte-rendu de celui-ci.

Les points suivants ont été traités au cours de ce conseil :

1. Matériel informatique et tableau numérique

Achat par la mairie d'une mallette comprenant 15 tablettes et 1 ordinateur portable. Matériel qui pourra être transporté dans les classes. Se pose, à ce jour, la question de l'impression des documents réalisés par les enfants dans les classes. Le TNI sera sur roulettes ; il faut finaliser le choix du modèle avant de passer la commande. Une formation de 3h est proposée par le fournisseur aux enseignants ainsi que 3h par l'Education Nationale hors temps scolaire.

2. Travaux différents : fuite sur la toiture, chenilles processionnaires. Blocs portes.

Tous les travaux ont été réalisés. Il n'y a plus de fuite sur la toiture, chaque classe a reçu 2 blocs portes à positionner en cas d'alerte. Il a été demandé à la mairie de vider les sacs placés sur les arbres afin que ceux ci soient efficaces s'il y a, à nouveau, des chenilles processionnaires.

Nous remercions le personnel technique pour leur efficacité et leur intervention.

3. Formation adulte/enfant sur le harcèlement

Une formation a été faite par le CAAEE aux enseignantes de l'école. La cellule PAIRE intervient, à la demande de l'enseignant dans les écoles. Elle est composée d'une psychologue scolaire et de deux conseillères pédagogiques. Elle intervient lorsqu'un enfant est « ingérable » et PAIRE travaille en étroite collaboration avec la famille et l'enseignant.

Une sensibilisation au harcèlement a été faite dans les classes.

Les CM2, dans le cadre du permis internet, ont travaillé sur le cyber harcèlement avec la police municipale.

4. Conseil d'enfants en 2018/2019

Les conseils d'enfants seront mis en place, dès la rentrée prochaine après les élections des délégués de classe. Ces conseils auront lieu 1 fois par mois et si ce n'est pas possible, une fois par période, lors d'une récréation. Cela permettra, à cette occasion d'évoquer le harcèlement et de mettre en place un tutorat entre enfants.

5. PPMS confinement du 6 février dernier

Ce confinement a lieu dans l'école, dans chaque couloir du bâtiment. On le déclenche s'il y a, par exemple, un renversement, sur la route, de produits toxiques. 2 coups de corne de brume sont donnés par la directrice et cette dernière prévient la mairie. Les enfants restent confinés jusqu'à l'alerte de déconfinement.

- 6. Sorties prévues

Les sorties USEP :

Les CM1 /2 et les CM2 ont participé à English Adventure le 7 avril.

Les CP, CP/CE1, CE2, CE1/2 et les CM1 ont participé à une randonnée culturelle de 7,5 km. (De Saint Sulpice Favière à Boissy sous saint Yon)

Durant la semaine du 25 juin au 29 juin toutes les classes participent à une rencontre athlétisme.

Le 3 juillet, les CE1/2 et les CE2 sortent au musée de l'air du Bourget.

Le 5 juillet, les CE2 et CM1 font une sortie vélo toute la journée.

L'école souhaite remercier tous les parents accompagnateurs pour leur investissement.

7. Remerciements classe de découverte.

Les parents d'élèves remercient Mmes Marie-Exner et Raffaelli, pour la classe de découverte et les enseignantes remercient, à leur tour, les 4 parents accompagnateurs.

8. Remerciement store dans la salle de garderie

Nous remercions la mairie pour l'installation rapide du store dans la salle de garderie.

9. Questions diverses

La Bourse aux roulettes a bien eu lieu mais il n'y aura pas de don car cela ne rapporte pas assez.

1 enfant/1livre a bien fonctionné et tout sera donné aux Resto du Cœur.

La Fête des Parents a permis de faire un don de 50,00 euros à l'école. A cette occasion, l'association remercie la mairie pour le prêt de la salle A. Rimbaud.

Mme Leroy souhaite remercier la mairie des Ulis et Mme Crépy pour les spectacles proposés dans la salle Boris Vian dont bénéficient les élèves de l'école ainsi que pour leurs interventions gratuites dans nos classes.

La récolte des gourdes de compote vides a permis, depuis le début de l'année, de reverser 840 euros à une association qui aide les enfants malades du cancer. 1 gourde recyclée à l'école c'est 30 centimes récoltés.

Nous remercions chaleureusement Mmes Le Bronnec, Lavigne et Pitard pour leur travail, leur intégration et leur investissement dans l'école. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Le conseil d'école s'est terminé à 20h30.

La Présidente	ALPEA	FCPE
Mme Marie-Exner	Mme Nadouze	Mme Flamant-Bocquel